



HAL
open science

Effets de la crise sur les conditions de retour à l'emploi

Laurence Lizé, Nicolas Prokovas

► **To cite this version:**

Laurence Lizé, Nicolas Prokovas. Effets de la crise sur les conditions de retour à l'emploi. Presses Universitaires de Louvain. Crise, Inégalités et pauvretés, Presses Universitaires de Louvain, p. 77-95, 2011, Cahiers du CITES, 978-2-87463-283-9. hal-00683411

HAL Id: hal-00683411

<https://hal.science/hal-00683411>

Submitted on 28 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurence Lizé
Université de Paris I, Centre d'Économie de la Sorbonne (CES-CNRS)
106-112, boulevard de l'Hôpital
75647 Paris Cedex 13 France
Tél. : 01 44 07 81 48
laurence.lize@univ-paris1.fr

Nicolas Prokovas
Pôle Emploi, direction des Études, des Statistiques et des Prévisions
1, avenue du Docteur Gley
75020 Paris France
Tél. : 01 40 30 63 02
nicolas.prokovas@pole-emploi.fr

Effets de la crise sur les conditions de retour à l'emploi

Résumé

L'étude est centrée sur les caractéristiques des emplois retrouvés à la sortie du chômage en 2007 (avant la crise) et 2009 (pendant la crise). Afin de tester la qualité des emplois acceptés par les anciens chômeurs, nous avons construit un indicateur synthétique qui prend en compte à la fois la durée du contrat, le temps de travail, les horaires de travail et la rémunération. Le risque d'occuper un emploi à bas salaire et de courte durée a ensuite été testé. Au regard de ces critères, nos résultats montrent l'ampleur de la sortie du chômage sur un emploi de « mauvaise qualité ».

Abstract

This paper focuses on jobs found by formerly unemployed in 2007 and in 2009 (i.e. before and during the crisis). A coincident indicator of the « quality » of these jobs has been set; it is based on variables such as: length of occupation, full- or part-time status, working time, and wage. Risks of short-term and badly paid jobs have also been explored. It appears that economic crisis involves a worsening of back to employment situation.

Introduction

Cette communication propose d'identifier les facteurs qui agissent sur la dégradation de la qualité des emplois retrouvés par les personnes sorties du chômage en 2007 et en 2009. Sur le marché du travail, le premier effet constaté est un recul important du volume des reprises d'emploi. La dégradation de la situation économique a entraîné une nette contraction des embauches, de manière cependant différenciée selon le métier et le secteur d'activité (OCDE, 2010 ; Bessière *et al.*, 2009). L'effet de la crise est à mettre en perspective avec des tendances plus structurelles qui affectent le marché du travail depuis les années 2000 et qui concernent plus particulièrement les modes de gestion de l'emploi par les entreprises (Amossé, 2011).

Notre objectif est de cerner les effets de la crise repérables dans les données de l'enquête « Sortants du chômage » de l'ANPE/Pôle Emploi – DARES. Notre étude porte exclusivement sur les reprises d'emploi, les autres motifs de sortie du chômage tels que l'inactivité sont donc exclus du champ de l'analyse. Nous disposons de deux photographies des conditions de retour à l'emploi des chômeurs, en 2007 et en 2009 et, à ce stade, notre approche se limite à une première comparaison de ces deux années marquées par une conjoncture fort différente. Notre analyse se centre plus précisément sur les caractéristiques qualitatives des postes retrouvés : la rémunération, la nature du contrat de travail, le temps de travail et le type d'horaire de travail.

Cette étude tente de faire la part entre les causes imputables aux facteurs individuels et celles induites par le fonctionnement du marché du travail sur le risque d'occuper un emploi de « mauvaise qualité ». Selon nos hypothèses, les différents facteurs n'agissent pas avec la même intensité selon la conjoncture.

Après avoir présenté notre problématique et le contexte conjoncturel des reprises d'emploi en 2009 (section 1), nous proposons d'observer l'évolution de la qualité de l'emploi retrouvé à l'aide d'un indicateur synthétique (section 2). Nos résultats s'efforcent ensuite de dégager certains facteurs de risque de reprise d'un emploi de « mauvaise qualité » et, plus particulièrement, d'un emploi mal rémunéré ou de très courte durée (section 3).

1 Dégradation de la qualité de l'emploi retrouvé avec la crise

Les effets de la crise seront ici mis rapidement en perspective avec des tendances plus structurelles qui affectent le marché du travail.

1.1 Crise et segmentation du marché du travail

Dans le prolongement des travaux fondateurs de Doeringer et Piore (1971), notre questionnement s'intéresse à la structuration des espaces de mobilité professionnelle, en l'occurrence des chômeurs ayant repris un emploi. Dans la mesure où les employeurs effectuent un classement ou plutôt un déclassement à partir de l'histoire ou de la durée du chômage des candidats à l'embauche, les croyances des employeurs sur les compétences des chômeurs peuvent renforcer la segmentation. Dans ces conditions, le chômage alimente un cercle vicieux en se concentrant sur les populations mal positionnées dans les files d'attente (Fitoussi *et al.*, 2004).

Des travaux empiriques portant sur la mobilité de la main-d'œuvre sur la période 1998-2003 attestent d'une segmentation du marché du travail où la nature de l'emploi occupé dans le passé joue un rôle essentiel (Bruyère, Lizé, 2010). D'autres auteurs ont fait apparaître une corrélation entre la précarité, la situation des jeunes salariés et les secteurs d'activité peu attractifs (Givord, 2005 ; Picart, 2008). Ce phénomène ressort avec une acuité particulière chez les anciens chômeurs soumis plus que les autres à des mobilités forcées (Lizé, Prokova, 2009). L'impératif de la sortie du chômage renvoie au second plan la question de la qualité de l'emploi retrouvé. De fait, l'accumulation de contrats courts, de conditions de travail difficiles, de temps partiels contraints et de salaires insuffisants ne permet pas la stabilisation de la main-d'œuvre et ce *turn-over* nuit aux performances économiques (Gollac, Volkoff, 2007).

Compte tenu de la récession, la segmentation du marché du travail limite l'accès aux « bons emplois » pour les personnes les plus fragiles (Liégey, 2009). Parmi ces dernières, les anciens chômeurs semblent particulièrement pénalisés en raison de leur position d'*outsider* et de leur soumission aux exigences d'activation des politiques de l'emploi. Dans ce contexte, comment les chômeurs accèdent-ils - ou non - aux différents segments du marché du travail ? Comme l'a souligné Castel (2009), la segmentation s'opère principalement entre « salariés à carrière » versus les « précaires » et les « exclus ». Or, la configuration du marché du travail en France sur la période 2007-2009 invite à dépasser les représentations dualistes pour réinterroger les structurations plus fines de la segmentation du marché du travail. Les personnes qui sortent du chômage ont des caractéristiques individuelles et des trajectoires professionnelles particulièrement hétérogènes : nombre de chômeurs d'aujourd'hui étaient des « salariés à carrière » d'hier tandis que d'autres n'ont connu que des trajectoires précaires. Dans les données de l'enquête « Sortants du chômage », des informations concernant le parcours professionnel avant l'épisode de chômage permettent d'étayer ces hypothèses.

1.2 Effet de la crise sur la sortie du chômage

En France, face à la crise, les ajustements d'emploi ont été supportés pour une large part par la population active la plus jeune et la moins qualifiée. Les principales victimes du recul de l'emploi ont été les *outsiders*, phénomène classique en période de récession. Dans une première phase (début 2008), les entreprises ont réduit brutalement le recours à l'emploi intérimaire puis n'ont pas renouvelé les CDD. L'ajustement a donc surtout porté sur les salariés du marché externe. Dans une deuxième phase, à l'automne 2008, les entreprises ont opté pour des formes de flexibilité interne, par une baisse du temps de travail et surtout par un recours accru au chômage partiel. Dans une troisième phase (en 2009-2010), les suppressions de postes ont touché l'emploi stable, via principalement des plans sociaux et de départs volontaires. Au cours de cette même période, le sous-emploi a repris sa progression, soutenu par la hausse sensible de l'emploi à temps partiel subi et le chômage partiel. Ces tendances indiquent que la qualité des emplois retrouvés par les victimes de la crise s'est dégradée, du point de vue de la stabilité de l'emploi et des durées travaillées (Marchand, Minni, 2010). Ces auteurs précisent qu'avec la crise, l'accès à l'emploi est globalement devenu plus difficile et les emplois trouvés sont plus instables que par le passé, avec moins de CDI et plus de contrats aidés. Ces sorties vers des emplois de moindre qualité alimentent un chômage récurrent. Nos données qui sont en cohérence avec celles de l'enquête *Emploi* de l'Insee, permettent d'affiner ce diagnostic. Globalement, les transitions du chômage vers l'emploi dans la crise se sont faites beaucoup plus souvent vers des emplois précaires, d'intérimaires notamment dont la demande reprend en 2009, et vers des situations de sous-emploi.

1.3 La crise amplifie certaines tendances structurelles

Sur le plus long terme, la dynamique des créations d'emploi entre 2003 et 2009 montre qu'une certaine polarisation s'est opérée au niveau des qualifications, avec d'un côté, une nette progression des postes de cadres et de professions intermédiaires et de l'autre côté, un accroissement du nombre d'employés peu qualifiés dans les services. Il s'agit surtout de métiers qui tendent à se développer avec le vieillissement de la population, aides à domicile ou aides-soignants (Chardon, Estrade, 2007). Les sorties du chômage vers les métiers de services à la personne attestent d'une tendance à la dégradation de la qualité de l'emploi, particulièrement pour les anciens chômeurs pénalisés pour l'accès aux « bons emplois ». Dans ce secteur, les conditions d'emploi y sont moins bonnes que la moyenne en termes de durée du travail (discontinuité dans le temps), les rémunérations plus faibles et les perspectives de carrières inexistantes. Les secteurs des services à domicile et de la propreté se caractérisent également par des conditions de travail difficiles, une forte mobilité et une précarité liée aux statuts d'emploi et aux contrats aidés (CGP, 2001). Pour les emplois de faible niveau de qualification dans le tertiaire, l'interaction directe avec le client constitue le seul élément de reconnaissance et d'appréciation de la qualité du service rendu. Cette situation professionnelle implique aussi une variation de l'amplitude des journées de travail et des horaires imprévisibles ou contraignants (Gadrey, 1994). Les sorties du chômage se font aussi fréquemment vers des emplois en intérim, souvent dans les métiers d'ouvriers non qualifiés. En revanche, parmi les secteurs en déclin dans les domaines industriels, la crise a amplifié la tendance à la raréfaction des embauches.

2 La qualité des emplois à la sortie du chômage dans nos données : méthode d'analyse

2.1 Indicateur synthétique des emplois de « mauvaise qualité »

Globalement, avec la crise, les sorties du chômage pour reprise d'emploi se sont contractées. Dans notre enquête (cf. encadré 1), ces sorties sont passées de 64 % en 2007 (5 128 reprises

d'emploi parmi 8 047 personnes interviewées) à 56 % en 2009 (4 514 reprises d'emploi parmi 8 110 personnes interviewées)¹. Afin de tester la nature, voire la « qualité » des emplois retrouvés par cette population d'anciens chômeurs, nous avons construit un indicateur synthétique qui prend en compte à la fois la durée du contrat, le temps de travail, les conditions de travail et la rémunération². Dans nos données, un emploi sera considéré comme de « mauvaise qualité » s'il remplit au moins une des caractéristiques suivantes :

- un salaire mensuel net inférieur à 750 € (seuil correspondant à environ la moitié du salaire médian en 2007 et 2009), à condition qu'il ne corresponde pas à un emploi à temps partiel choisi. Ainsi, 20 % des sortants du chômage en 2007 et 23 % en 2009 ont repris un travail rémunéré en dessous de 750 € ; pour près de la moitié d'entre eux, leur salaire mensuel ne dépassait pas 450 €. Le niveau des salaires obtenus reste étonnamment bas et souvent bien en deçà des prétentions des anciens chômeurs, telles qu'elles sont exprimées dans l'enquête : la tranche modale se situe entre 1 000 et 1 500 euros, seuls 15 % des emplois sont rémunérés au-dessus ;

- un contrat de travail court, c'est-à-dire d'une durée inférieure à un mois (quel que soit le type du contrat). Les CDD de très courte durée et les missions d'intérim représentent le tiers des contrats proposés. La part des contrats dont la durée ne dépasse pas un mois s'élevait à 17 % en 2007 et à 16 % en 2009. Pour 9 % d'entre eux, il s'agissait de contrats d'un jour. Les CDD de moins de six mois sont dorénavant plus nombreux que les CDI. À noter également la forte progression des emplois de « mauvaise qualité » parmi les CDD longs (un an ou plus) et les contrats aidés ;

- un emploi à temps partiel contraint (pour les sortants du chômage qui ont explicitement déclaré souhaiter travailler d'avantage). Les emplois à temps plein constituent toujours la norme, bien que leur part s'érode légèrement (75 % en 2007, 72 % en 2009). Le temps partiel court, inférieur à 20 heures hebdomadaires, progresse légèrement : 17 % des chômeurs qui ont trouvé un emploi en 2007 et 20 % en 2009 étaient dans ce cas. Dans leur quasi-totalité, il s'agit de contrats à temps partiel subi, le temps partiel choisi ne concernait que 3 % des cas ;

- des horaires contraignants, à condition qu'il ne s'agisse pas d'emplois de cadres soumis, par définition, à ce type de contrainte. 8 % des personnes en reprise d'emploi en 2007 et 10 % en 2009 avaient des horaires qui variaient d'un jour à l'autre et qui leur étaient imposés par l'employeur. De manière générale, la moitié des emplois retrouvés s'exerce avec des horaires irréguliers ou alternants.

Cet indicateur synthétique atteste de l'ampleur des emplois de « mauvaise qualité » : 56 % des chômeurs ayant repris un emploi en 2007 (2 880 personnes) et 59 % en 2009 (2 643 personnes) se trouvent dans ce cas de figure.

2.2 Avec la crise, les chômeurs recherchent plus souvent un emploi « coûte que coûte »

La fragilité des emplois retrouvés et les conditions difficiles de leur exercice se traduisent souvent par une sortie d'activité précoce. Au moment de l'enquête, soit environ deux mois après la reprise d'emploi, une personne sur cinq déclare ne plus travailler. Les pourcentages sont nettement plus élevés dans le cas des emplois de « mauvaise qualité » (tableau 1). Une partie de ces personnes s'est d'ailleurs retirée du marché du travail.

Tableau 1. Part des personnes en reprise d'emploi ne travaillant pas au moment de l'enquête (en %)

¹ 50,4 % et 44 % respectivement en données redressées CVS.

² L'enquête *Activité professionnelle* de l'Insee de 2007 a cherché à apprécier la satisfaction des salariés dans l'emploi en retenant quatre critères proches des nôtres : le salaire, la stabilité de leur emploi, les conditions de travail et le temps de travail (Charnoz et Gollac, 2009). Les résultats de cette enquête présentent l'intérêt de fournir un cadrage sur l'opinion des salariés sur ces dimensions de la qualité de l'emploi (les questions, la méthode, etc. étant bien évidemment non comparables).

2007		2009	
Personnes en « mauvais » emploi	Autres	Personnes en « mauvais » emploi	Autres
19	11	20	13

Source : enquêtes « Sortants du chômage », janvier – décembre 2007 et janvier – décembre 2009.

Selon la qualité de l'emploi retrouvé, les écarts sont nets en ce qui concerne la poursuite de la recherche d'emploi (tableau 2). Parmi les demandeurs d'emploi qui ont été embauchés sur un emploi de « mauvaise qualité », 41 % ont continué à rechercher un autre emploi en 2007 et 45 % en 2009, ce qui atteste de leur insatisfaction. La crise ne semble pas avoir modifié cette réalité. Parmi ceux dont l'emploi était convenable, seuls 21 % ont continué à rechercher un autre emploi en 2007 et 23 % en 2009.

Quelle que soit la qualité de l'emploi accepté, la poursuite de la recherche s'explique essentiellement par le type de contrat de travail, par la nature du métier, ainsi que par l'insatisfaction salariale. À cet égard, la distance qui sépare l'ensemble des salariés en activité et les anciens chômeurs mérite d'être soulignée car 55 % des salariés se déclarent insatisfaits de leur salaire, bien avant les autres motifs d'insatisfaction dans l'emploi (Charnoz et Gollac, 2009), alors que pour les sortants du chômage, ce motif est avancé dans 10 % des cas environ.

Tableau 2. Poursuite de la recherche d'emploi, malgré l'embauche (en %)

	2007		2009	
	Personnes en « mauvais » emploi	Autres	Personnes en « mauvais » emploi	Autres
Ont continué la recherche d'emploi	41	21	45	23
<i>Raisons de la poursuite*</i>				
Contrat insatisfaisant	39	43	44	46
Métier non souhaité	19	21	12	11
Salaire insuffisant	12	8	13	14
Secteur non convenable	8	10	6	6

* Une seule réponse possible.

Source : enquêtes « Sortants du chômage », janvier – décembre 2007 et janvier – décembre 2009.

Encadré 1 : Sources et méthode

Nous avons exploité ici les résultats de l'enquête « Sortants du chômage » initiée par l'ANPE et la DARES en 2001 (et reprise par Pôle Emploi à partir de 2009). Elle s'effectue par vagues trimestrielles. Ne sont interrogées que les personnes sorties des listes de l'ANPE et susceptibles d'avoir repris un emploi (celles qui se réinscrivent immédiatement au chômage ou qui sont dans l'incapacité de reprendre un emploi en sont exclues). Environ 2 000 personnes sont interrogées lors de chaque vague, approximativement deux mois après la sortie des listes, auprès d'un échantillon représentatif. L'enquête vise à appréhender le motif réel de la sortie, très imparfaitement renseigné dans les fichiers administratifs. Nous avons empilé les quatre vagues afin d'obtenir une base de données annuelles.

Après avoir identifié les emplois de « mauvaise qualité » parmi les emplois retrouvés, nous avons testé, à l'aide de modèles d'analyse multivariée (*logit*), l'impact des différentes caractéristiques de la population ayant repris ces emplois. Nous avons mesuré le risque de retrouver un emploi de « mauvaise qualité », toutes choses égales par ailleurs. Cette mesure a été effectuée à deux périodes différentes, en 2007 et en 2009 ; la comparaison des résultats a permis d'identifier les variables dont le rôle a été amplifié par la crise. Le même type de modèle a ensuite été appliqué à chaque variable constitutive des emplois de « mauvaise qualité » (très bas salaire, contrat de travail de courte durée, temps partiel subi et horaires de travail contraignants).

Le choix de la période se justifie par le fait que l'année 2007, avant l'avènement de la crise financière, correspond à une période de baisse du chômage. Pendant l'année 2009, les effets de la crise ont commencé à faire leur apparition, notamment en termes de destructions d'emplois et de hausse du chômage.

3 Facteurs de risque de reprise d'un emploi de « mauvaise qualité »

3.1 Modèle global de régression logistique

L'estimation se fait à partir de l'indicateur multidimensionnel de qualité de l'emploi construit à partir de nos données. Nos commentaires du modèle global (tableau 3) se limitent aux évolutions observées entre 2007 et 2009.

Toutes choses égales par ailleurs, les variables socio-démographiques montrent que la crise a aggravé la situation des femmes. La montée du temps partiel contribue certainement à expliquer la détérioration de leur position. Les faibles niveaux de formation jouent dans le même sens tandis que les niveaux Bac+2 ne sont plus protégés des mauvais emplois, cette tendance attesterait d'un effet de diffusion des risques liés à la crise. Par ailleurs, en termes de niveau de qualification, les ouvriers qualifiés ne sont plus à l'abri.

L'effet de la crise ressort avec une certaine acuité lorsque l'on observe l'effet du type de trajectoire sur le risque d'occuper un emploi de « mauvaise qualité ». En 2007, les trajectoires marquées par un lien distendu avec l'emploi (récurrence emploi/chômage) augmentaient significativement ce risque tandis qu'en 2009, cette variable ne joue plus. De même, alors qu'en 2007, les bénéficiaires du RMI retrouvaient plus que les autres des mauvais emplois, cet effet a disparu avec la crise. Ce risque est plus élevé pour ceux qui ne sont pas indemnisés par l'assurance chômage et il a augmenté en 2009. Nos résultats permettent, *a minima*, de montrer que les demandeurs d'emploi indemnisés s'orientent vers de meilleurs emplois que les autres.

Du côté des caractéristiques de l'emploi retrouvé, certains effets sectoriels peuvent être identifiés. Avec la crise, les transports sont devenus pourvoyeurs de mauvais emplois. Deux autres secteurs qui protégeaient des mauvais emplois cessent d'exercer ce rôle en 2009, il s'agit de l'industrie des biens de consommation et de l'énergie.

L'effet du type d'employeur sur la probabilité d'occuper un emploi de « mauvaise qualité » a évolué avec la crise. Ce risque était plus élevé dans le secteur public en 2007 et ne l'est plus en 2009, toutes choses égales par ailleurs. Le même constat peut être fait pour les artisans, les commerçants et les professions libérales. En revanche, « se mettre à son compte » augmente sensiblement le risque d'occuper un emploi de « mauvaise qualité » en 2009.

Tableau 3. Modèle *logit* de probabilité de trouver un emploi de « mauvaise qualité » à la sortie du chômage

Variable	2007			2009		
	Paramètre estimé	Pr > ChiSq	Rapport chances	Paramètre estimé	Pr > ChiSq	Rapport chances
Secteur d'activité (réf. administration)						
Industrie des biens de consommation	-0.4487*	0.0740	0.638	ns	ns	ns
Industrie automobile	-1.1659***	<.0001	0.312	-1.0272***	0.0013	0.358
Industrie des biens d'équipement	-0.8811***	0.0002	0.414	-0.4642*	0.0609	0.629
Industrie des biens intermédiaires	-0.6791***	0.0015	0.507	-0.5152**	0.0321	0.597
Énergie	-0.6828**	0.0401	0.505	ns	ns	ns
Construction	-0.6295***	0.0021	0.533	-0.5607***	0.0049	0.571
Transports	ns	ns	ns	0.4061*	0.0869	1.501
Activités immobilières	-0.5947*	0.0996	0.552	-1.0014**	0.0258	0.367
Services aux particuliers	0.3079*	0.0779	1.361	0.4139***	0.0097	1.513

Éducation, santé et action sociale	0.5081***	0.0022	1.662	0.5681***	0.0001	1.765
Type d'employeur (réf. entreprise privée)						
À son compte	ns	ns	ns	0.5954***	0.0037	1.814
Particulier	0.6777***	<.0001	1.969	0.5914***	0.0007	1.806
Artisan, commerçant, profession libérale	0.2041*	0.0502	1.226	ns	ns	ns
Entreprise de travail temporaire	1.2537***	<.0001	3.503	1.2515***	<.0001	3.496
Association	0.8749***	<.0001	2.399	0.8525***	<.0001	2.346
État, collectivité locale, entrepr. publique/nationale	0.3352***	0.0019	1.398	ns	ns	ns
Motif d'inscription (réf. fin de contrat – mission)						
Reprise d'emploi	0.2694**	0.0253	1.309	0.3420**	0.0162	1.408
Ancienneté d'inscription au chômage (réf. 6-11 m)						
2 ans et plus	0.2322*	0.0791	1.261	0.3854**	0.0153	1.470
Indemnisation du chômage (réf. indemnisé)						
Non Indemnisé	0.3401***	<.0001	1.405	0.5581***	<.0001	1.747
RMI (réf. bénéficiaire RMI)						
Non bénéficiaire RMI	-0.3177***	0.0062	0.728	ns	ns	ns
ASS (réf. bénéficiaire ASS)						
Non bénéficiaire ASS	-0.3541*	0.0543	0.702	ns	ns	ns
Exercice d'activités réduites (réf. absence d'AR)						
AR < 78h par mois	0.5491***	<.0001	1.732	0.3477***	0.0004	1.416
Trajectoire professionnelle (réf. travail régulier)						
Chômage récurrent	0.3202***	0.0011	1.377	ns	ns	ns
Chômage surtout ou travail épisodique	0.4848***	0.0016	1.624	0.3854**	0.0153	1.470
Résidence en ZUS (réf. non résident)						
Résident en ZUS	0.2594*	0.0666	1.296	ns	ns	ns
Sexe (réf. homme)						
Femme	0.1557**	0.0308	1.168	0.4243***	<.0001	1.529
Âge (réf. 25 à 34 ans)						
Moins de 25 ans	0.2618**0	0.0027	1.299	0.2507***	0.0064	1.285
Niveau de formation (réf. Bac)						
1 ^{er} cycle – CEP – CES	0.2868*	0.0684	1.332	0.6108***	0.0004	1.842
BEP – CAP	ns	ns	ns	0.2019**	0.0267	1.470
Bac + 2	-0.2328**	0.0338	0.792	ns	ns	ns
Bac + 3 ou plus	-0.3984***	0.0018	0.671	-0.3010**	0.0178	0.740
Niveau de qualification (réf. technicien – maîtrise)						
Manœuvre, ouvrier spécialisé	0.4720*	0.0529	1.603	0.5484*	0.0639	1.730
Ouvrier qualifié	0.6393***	0.0004	1.895	0.4090**	0.0351	1.505
Employé non qualifié	0.6666***	<.0001	1.948	0.3897**	0.0115	1.477
Employé qualifié	0.3730***	0.0035	1.452	0.2332*	0.0865	1.263

Champ : demandeurs sortis pour reprendre un emploi en 2007 (5 128) et en 2009 (4 514). Seules les variables significatives sont citées. *** : significatif à 0,1 %, ** : significatif à 5 %, * : significatif à 10 %, ns = absence de significativité.

Lecture : si l'emploi retrouvé se situe dans le secteur des services aux particuliers, la probabilité de sortir du chômage sur un emploi de « mauvaise qualité » est 1,361 plus forte que la référence en 2007 et 1,513 en 2009.

3.2 Modèles logit portant sur certaines dimensions du risque « mauvais emploi »

Des quatre dimensions qui caractérisent un emploi de « mauvaise qualité », telles qu'elles ont été exposées plus haut, nous présenterons ici les résultats de deux modèles portant sur le risque de « bas salaire » (tableau 4) et sur celui de « contrat de travail très court » (tableau 5)³. Dans les deux cas, l'accent est mis sur les évolutions observées entre 2007 et 2009. Les tableaux différencient les effets qualifiés de « structurels » (modalités des variables qui agissent aussi bien avant que pendant la crise sur la probabilité de trouver un emploi mal rémunéré ou de trop courte durée) et des effets conjoncturels (ceux que la crise a fait apparaître ou disparaître).

³ Un modèle logit sur le temps partiel subi a été testé et s'est avéré très corrélé avec le salaire.

3.2.1 Risque de retrouver un emploi mal rémunéré

En 2007 comme en 2009, être une femme ou être âgé de moins de 25 ans accroît les risques d'être mal rémunéré. Il en est de même pour les personnes non diplômées. Notons que ce risque s'est diffusé aux niveaux CAP-BEP et que les niveaux Bac+2 et plus ne sont plus significatifs en 2009. Avant la crise, les employés, qualifiés ou non, formaient la CSP la plus touchée par les bas niveaux de salaires, ce qui n'est plus le cas en 2009. Par ailleurs, le fait d'habiter en ZUS joue défavorablement en 2009.

De manière attendue, la probabilité d'être rémunéré à moins de 750 € est plus élevée pour ceux qui ont connu un parcours marqué par le « travail épisodique », en 2007 comme en 2009. D'autres trajectoires telles que l'inactivité et la récurrence du chômage qui aggravaient ce risque en 2007, ont perdu leur significativité en 2009. Les activités réduites de courte durée entraînent une reprise d'emploi mal rémunérée, quelle que soit la conjoncture, ce qui n'est pas le cas pour celles de plus de 78 heures. Cela témoignerait du caractère non choisi des activités réduites courtes, il est probable qu'elles finissent par déplacer le seuil des exigences salariales vers le bas. Avant la crise, une longue inscription au chômage augmentait le risque de faible rémunération. Être indemnisé diminue le risque de reprendre un emploi à très bas salaire, en 2007 et en 2009.

Les effets du secteur d'activité ressortent de manière différenciée et se sont modifiés avec la crise : certains protègent toujours (industrie des biens intermédiaires et construction) mais ces « secteurs protecteurs » sont devenus moins nombreux, surtout dans l'industrie. Depuis la crise, l'énergie protège tandis que les services aux particuliers, la santé et l'action sociale exposent au risque de bas salaire. L'effet du type d'employeur ne s'est pas modifié avec la crise, tous aggravent ce risque par rapport à la référence, surtout pour ceux qui se sont mis à leur compte. Les chômeurs créateurs d'entreprise semblent donc particulièrement soumis à des situations de pauvreté laborieuse.

Tableau 4. Évolution du risque de retrouver un emploi rémunéré à moins de 750 €, 2007-2009

Variable	Odds ratio 2007	Odds ratio 2009	Nature de l'effet
Type d'employeur (réf. entreprise privée)			
À son compte	6,364	6,751	structurel
Particulier	3,060	2,480	structurel
Entreprise de travail temporaire	2,011	2,508	structurel
Association	2,571	1,979	structurel
État, collectivité locale, entr. publique/nationale	1,749	1,412	structurel
Secteur d'activité (réf. administration)			
Industrie automobile	0,464	ns	conjoncturel
Industrie des biens d'équipement	0,404	ns	conjoncturel
Industrie des biens intermédiaires	0,435	0,465	structurel
Énergie	ns	0,646	conjoncturel
Construction	0,552	0,516	structurel
Activités financières	0,249	ns	conjoncturel
Services aux particuliers	ns	1,634	conjoncturel
Éducation, santé, action sociale	ns	1,489	conjoncturel
Motif d'inscription (réf. fin de contrat – mission)			
Reprise d'emploi	1,322	ns	conjoncturel
1er emploi	1,345	1,346	structurel
Exercice d'activités réduites (réf. absence d'AR)			
AR courtes (< 78h)	1,619	1,192	structurel
AR longues (> 78h)	0,600	0,760	structurel
Ancienneté d'inscription au chômage (réf. 6-11m)			
2 ans ou plus	1,401	ns	conjoncturel
Trajectoire professionnelle (réf. travail régulier)			
Travail épisodique	2,055	1,765	structurel
Chômage récurrent	1,276	ns	conjoncturel
Jamais travaillé	1,354	ns	conjoncturel
Reprise d'activité	2,042	ns	conjoncturel

Indemnisation du chômage (réf. non indemnisé)			
Indemnisé	0,633	0,661	structurel
RMI (réf. bénéficiaire RMI)			
Non bénéficiaire RMI	0,739	0,711	structurel
Sexe (réf. homme)			
Femme	1,490	1,563	structurel
Âge (réf. 25 à 34 ans)			
<25ans	1,452	1,313	structurel
Niveau de formation (réf. Bac)			
Bac + 3 et plus	0,496	ns	conjoncturel
Bac + 2	0,667	ns	conjoncturel
BEP-CAP	ns	1,415	conjoncturel
CEP, 1er cycle	1,469	1,929	structurel
Niveau de qualification (réf. technicien-maîtrise)			
MO-OS	1,647	1,506	structurel
Employé non qualifié	1,671	ns	conjoncturel
Employé qualifié	1,326	ns	conjoncturel
Résidence en ZUS (réf. non résident)			
ZUS	ns	1,396	conjoncturel

Champ : demandeurs sortis pour reprendre un emploi en 2007 et en 2009. Seules les variables significatives sont citées. Effets structurels : modalités significatives aussi bien en 2007 qu'en 2009. Effets conjoncturels : modalités significatives soit en 2007 soit en 2009.

Lecture : concernant les effets structurels, si l'emploi retrouvé s'exerce chez un particulier, la probabilité qu'il soit rémunéré en dessous de 750 € par mois est 3,060 fois plus élevée que la référence en 2007 et 2,480 fois plus élevée que la référence en 2009. Concernant les effets conjoncturels, si l'emploi retrouvé se situe dans le secteur des services aux particuliers, la probabilité qu'il soit rémunéré en dessous de 750 € par mois est statistiquement non significative en 2007, alors qu'elle est 1,634 fois plus élevée que la référence en 2009.

3.2.2 Risque de retrouver un emploi de très courte durée

Les jeunes sortent plus souvent du chômage que les autres sur ce type de contrat. Avec la crise, le rôle du diplôme ou de son absence semble se renforcer. Par ailleurs, les employés, qualifiés ou non, et les ouvriers qualifiés qui étaient exposés à ce risque en 2007 ne se différencient plus, seule la CSP des cadres est moins touchée en 2009.

De manière attendue, les trajectoires précaires étaient un facteur aggravant en 2007 mais elles ne ressortent plus en 2009. Ceci témoignerait d'une diffusion du risque de sortie du chômage sur des contrats de moins d'un mois, quelle que soit la trajectoire antérieure de la personne. Les personnes qui exercent des activités réduites longues étaient moins exposées à ce risque en 2007 et le deviennent en 2009. Travailler pendant le chômage donnait une certaine protection avant la crise, ce qui ne semble plus être le cas depuis. Être indemnisé diminue ce risque en 2007 comme en 2009. Quant aux secteurs d'activité, tous ceux qui limitaient ce risque en 2007 ont cessé d'exercer ce rôle en 2009.

Tableau 5. Évolution du risque de retrouver un emploi de moins d'un mois, 2007-2009

Variable	Odds ratio 2007	Odds ratio 2009	Nature de l'effet
Type d'employeur (réf. entreprise privée)			
État, collectivité locale, entr. publique/nationale	1,297	ns	conjoncturel
Secteur d'activité (réf. administration)			
Transport	0,515	ns	conjoncturel
Services aux particuliers	0,629	ns	conjoncturel
Éducation, santé, action sociale	0,625	ns	conjoncturel
Motif d'inscription (réf. fin de contrat – mission)			
Reprise d'emploi	0,748	ns	conjoncturel
Licenciement	ns	0,694	conjoncturel
Exercice d'activités réduites (réf. absence d'AR)			
AR courtes (< 78h)	ns	1,367	conjoncturel
AR longues (> 78h)	0,799	1,266	structurel
Trajectoire professionnelle (réf. travail régulier)			
Alternance emploi – chômage	1,242	ns	conjoncturel
Chômage récurrent	1,564	ns	conjoncturel
Travail épisodique	1,837	ns	conjoncturel

Reprise d'activité	2,189	ns	conjoncturel
Indemnisation du chômage (réf. non indemnisé)			
Indemnisé	0,604	0,524	structurel
Âge (réf. 25 à 34 ans)			
< 25ans	1,414	1,278	structurel
35 à 49 ans	0,781	ns	conjoncturel
50 ans et plus	ns	0,688	conjoncturel
Niveau de formation (réf. Bac)			
Bac + 3 et plus	0,645	0,651	structurel
Bac + 2	ns	0,704	conjoncturel
CEP, 1er cycle	ns	1,687	conjoncturel
Niveau de qualification (réf. technicien – maîtrise)			
Ouvrier qualifié	1,569	ns	conjoncturel
Employé non qualifié	1,875	ns	conjoncturel
Employé qualifié	1,555	ns	conjoncturel
Cadre, ingénieur	ns	0,430	conjoncturel
Résidence en ZUS (réf. non résident)			
ZUS	1,584	ns	conjoncturel

Champ : demandeurs sortis pour reprendre un emploi en 2007 et en 2009. Seules les variables significatives sont citées. Effets structurels : modalités significatives aussi bien en 2007 qu'en 2009. Effets conjoncturels : modalités significatives soit en 2007 soit en 2009.

Lecture : concernant les effets structurels, pour une personne âgée de moins de 25 ans, la probabilité de trouver un emploi d'une durée inférieure à un mois est 1,414 fois plus élevée que la référence en 2007 et 1,278 fois plus élevée que la référence en 2009. Concernant les effets conjoncturels, pour un ouvrier qualifié, la probabilité de trouver un emploi d'une durée inférieure à un mois est 1,569 fois plus élevée que la référence en 2007, tandis qu'elle est statistiquement non significative en 2009.

Conclusion

Notre indicateur synthétique qui fournit une approche *a minima* de l'emploi de « mauvaise qualité », souligne l'ampleur de ce phénomène à la sortie du chômage. Structurellement, les emplois de « mauvaise qualité » concernent plus particulièrement une population fragilisée sur le marché du travail. Ainsi, les jeunes, les femmes, les personnes peu diplômées, peu qualifiées ou inexpérimentées professionnellement sont les plus touchées. Ces personnes ont été embauchées sur certains d'emplois, par certains types d'employeurs et dans certains secteurs d'activité.

Au-delà de cette tendance structurelle, nos résultats montrent qu'avec la crise, le risque de sortie du chômage sur des emplois de « mauvaise qualité » s'est diffusé à des catégories plutôt épargnées en période de meilleure conjoncture. Il s'agit des ouvriers qualifiés et des personnes diplômées d'un CAP-BEP ou d'un Bac+2 notamment (cf. tableau 3). Cet effet conjoncturel concerne des personnes ayant connu le chômage, donc positionnées sur le marché externe. En portant un regard plus global sur les effets visibles de la récession sur l'emploi et le chômage, cette hypothèse de diffusion des risques a été avancée par R. Torres (2011)⁴ pour qui « l'emploi vulnérable » s'est étendu. Il reste à étudier dans quelle mesure ces évolutions s'inscrivent dans des tendances plus longues et plus structurelles qui affecteraient plus particulièrement les anciens chômeurs.

Ces premiers résultats s'appuient sur une enquête qui ne fournit qu'une photographie instantanée de la reprise d'emploi en 2007 et en 2009. En l'état, nos estimations séparées sur les deux années visent uniquement à faire ressortir des premières tendances car nous disposons de peu de recul pour analyser les effets de la crise sur la sortie du chômage et sur la qualité des emplois. La comparaison de ces deux photographies reste donc délicate et ce travail méritera d'être poursuivi afin de mieux isoler les effets imputables (ou non) à la conjoncture.

⁴ Intervention de R. Torres (BIT), « Contribution des Services Publics de l'Emploi à la sortie de la crise », Conférence mondiale, Paris, 26-27 mai 2011.

Bibliographie

- AMOSSÉ T. (2011), « Mobilité et stabilité des situations d'emploi en France de 1982 à 2009 : une dualisation du marché du travail en trompe-l'œil », CEE, document de travail, n° 139.
- BESSIÈRE S. *et al.* (2010), « Les métiers en 2009 : seuls quelques métiers résistent à la dégradation du marché du travail », Dares / Centre d'Analyse stratégique, *Dares analyses*, n° 069.
- BRUYÈRE M., LIZÉ L. (2010), « La nature de l'emploi détermine la sécurité des parcours professionnels », *Économie et Statistique*, n° 431-432, p. 95-113.
- CASTEL R. (2009), « La montée des incertitudes », Seuil, Paris.
- CHARDON O., ESTRADE M.-A. (2007), « Les métiers en 2015 », *Rapport du CAS-Dares*, La Documentation française.
- CHARNOZ P., GOLLAC M. (2009), « En 2007, le salaire était la première source d'insatisfaction vis-à-vis de l'emploi », *Insee Première*, n° 1270.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Services: organisation et compétences tournées vers le client*, La Documentation française, 2001.
- DOERINGER P. B., PIORE M. (1971), *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Heath Lexington Books, 2^e éd. augmentée, 1985, New York, Armonk Sharpe.
- FITOUSSI J.-P., LAURENT É., MAURICE J. (2004), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Conseil d'Analyse économique, rapport du CAE, n° 45.
- GADREY J. (2007), « Les relations de service dans le secteur marchand », *in* De Bandt J. et Gadrey J. (dir.), *Relations de services, marché de services*, Éditions du CNRS.
- GIVORD P. (2005), « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Économie et Statistique*, n° 388-389.
- GOLLAC M., VOLKOFF S. (2007), *Les conditions de travail*, La Découverte, coll. Repères.
- LIÉGEY M. (2009), « L'ajustement de l'emploi dans la crise : la flexibilité sans la mobilité ? », CAS, *La note de veille*, n°156.
- LIZÉ L., PROKOVAS N. (2009), « La sortie du chômage : le jeu des mobilités ascendantes et descendantes », *Économie Appliquée*, tome LXII, n° 1, p. 104-132.
- MARCHAND M., MINNI C., (2010), « Le marché du travail dans la crise », *Revue de l'OFCE*, n° 115, p. 64-80.
- OCDE (2010), *Employment Outlook, Moving beyond the Jobs Crisis*.
- PICART C. (2008), « Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen », *Économie et statistique*, n° 412.